

Nevers le 30 Août 2025

LE PRÉSIDENT**Monsieur François BAYROU**
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris**Monsieur le Premier ministre,**

Je souhaite attirer votre plus vive attention sur l'avenir du régime de la Nouvelle Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance (NPFR), ainsi que sur l'application par décret de la bonification des retraites des sapeurs-pompiers volontaires.

Si personne ne doute de la nécessité de réduire le déficit et le poids de la dette, qui se sont dramatiquement creusés ces huit dernières années, il ne saurait être question de réaliser des économies sur notre modèle de protection civile. Au contraire, il apparaît indispensable d'accompagner sa mutation (je me permets de joindre à ce courrier ma tribune parue dans *Ouest-France* au mois d'août), la pérennité du régime de la NPFR et de la bonification des retraites en constituent les piliers.

À titre d'exemple, dans un département comme le nôtre, où la sécurité des citoyens repose largement sur l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, les inquiétudes sont croissantes quant au maintien et à l'évolution de ce régime. La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France a rappelé avec force que la NPFR, tout comme la bonification des retraites, constituent un impératif essentiel non seulement pour fidéliser les volontaires, mais aussi pour reconnaître l'immense valeur de leur engagement. Remettre en cause ces dispositifs, par un gel des revalorisations, une restriction des droits acquis ou un durcissement des conditions d'accès, reviendrait à envoyer un signal désastreux aux femmes et aux hommes qui, chaque jour, assurent la protection de nos concitoyens.

L'actualité récente l'a encore démontré : lors du gigantesque incendie qui a ravagé l'Aude cet été, les sapeurs-pompiers volontaires se sont mobilisés massivement, aux côtés des professionnels, pendant plusieurs semaines. Leur présence, leur courage et leur persévérance ont été déterminants pour contenir le sinistre et protéger les populations. Il en va de même dans le département de la Nièvre, où les ravages liés aux aléas climatiques ont mobilisé massivement les équipes volontaires de proximité.

Aussi, toute remise en cause du régime de reconnaissance de leur engagement apparaît non seulement inappropriée, mais surtout vécue comme une profonde injustice.

Monsieur le Premier ministre, le volontariat est une richesse inestimable. Il ne peut être considéré comme une simple variable d'ajustement budgétaire. L'engagement citoyen, qui constitue la colonne vertébrale de notre système de secours, doit au contraire être pleinement reconnu, soutenu et valorisé par l'État.

C'est pourquoi je vous demande solennellement de garantir la pérennité du régime de la NPFR ainsi que l'application par décret de la bonification des retraites, dans un esprit de concertation étroite avec les représentants des sapeurs-pompiers volontaires et les collectivités territoriales.

Je vous prie de croire, monsieur le Premier ministre, en l'assurance de ma haute considération.



Fabien BAZIN
Président du Conseil départemental de la Nièvre